

LE D.A.E

L'utilisation des défibrillateurs cardiaques externes (DAE)

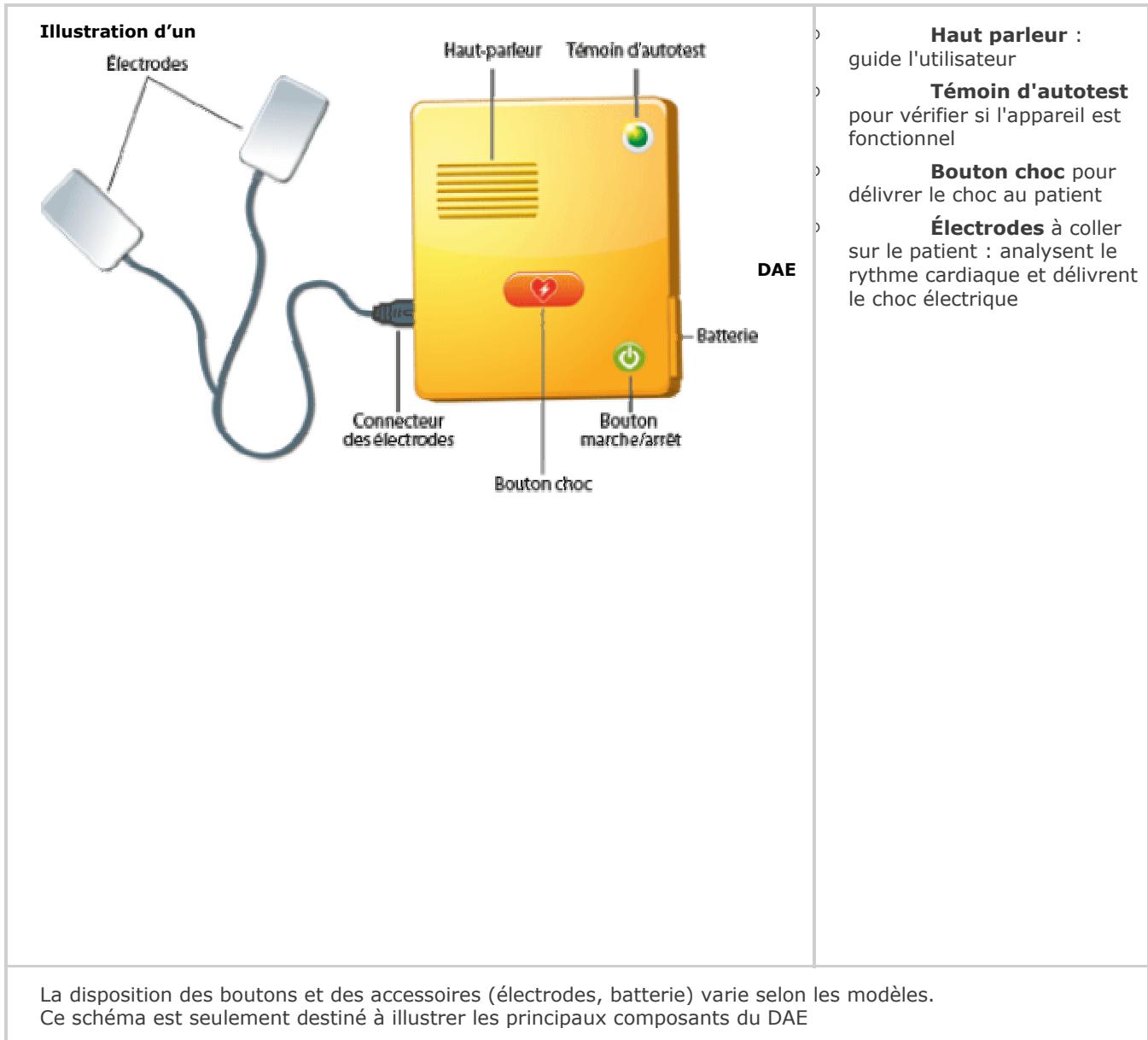
Un défibrillateur automatisé externe (DAE) est un appareil qui analyse le rythme cardiaque et décide si un choc électrique doit être délivré pour rétablir l'activité du cœur.

Ces dernières années, les DAE ont été largement diffusés auprès d'exploitants grand public : mairies, établissements scolaires, structures sportives, gares, aéroports, entreprises, particuliers

Il existe deux types de défibrillateurs automatisés externes :

- les défibrillateurs **semi-automatiques**: le choc est délivré lorsque l'utilisateur appuie sur un bouton à la demande de l'appareil.
- les défibrillateurs **entièrement automatiques** : le choc est délivré directement par l'appareil, sans intervention de l'utilisateur.

Illustration d'un DAE



Facile à manier, le DAE peut être utilisé par tout le monde. Les formations facilitent toutefois leur utilisation en situation d'urgence et donc de stress. Elles permettent par ailleurs de rappeler les gestes de premiers secours.

Dans quels cas ne pas utiliser le défibrillateur ?

Le **défibrillateur** ne doit pas être utilisé dans un véhicule en mouvement. Il faut veiller également à poser les électrodes à distance des stimulateurs cardiaques (pace maker). On ne doit jamais utiliser le défibrillateur sous la pluie ou sur une personne mouillée : il faut s'assurer que la peau est bien sèche avant d'appliquer les électrodes. Enfin, il ne faut pas toucher la victime quand le défibrillateur se déclenche.

Des instructions vocales

L'appareil une fois allumé, des instructions vocales guident l'utilisateur sur la conduite à tenir et les gestes à effectuer.

L'appareil indique par exemple, d'appeler les secours, de coller les électrodes, de procéder au massage cardiaque.

Il donne également des informations pendant l'analyse du rythme cardiaque : à cette étape, il demande d'arrêter le massage cardiaque pour éviter de perturber l'analyse.

Après l'analyse, si un choc est recommandé, les appareils semi-automatiques demandent d'appuyer sur un bouton pour délivrer le choc. Les appareils entièrement automatiques délivrent le choc sans action de la part de l'utilisateur. Quel que soit le type d'appareil, il est demandé à l'utilisateur de ne pas toucher le patient pour ne pas recevoir de décharge électrique.

Après utilisation, il est impératif de remplacer les électrodes dès que possible et de vérifier l'état de la batterie. Pour certains appareils, un remplacement de la batterie sera nécessaire.

Les contrôles périodiques du DAE

Il est important de réaliser des contrôles périodiques pour s'assurer du maintien en bon état de son DAE.

L'exploitant du DAE désigne une personne responsable de la gestion de l'appareil.

Cette personne organise le contrôle périodique de l'appareil. Les opérations de contrôles sont consignées dans un "carnet de vie" du DAE (date de réalisation et type de vérification effectuée, personne ayant effectuée le contrôle, remplacement des électrodes, de la

batterie...).

Les coordonnées de la personne responsable doivent être indiquées à proximité immédiate du DAE.

Le témoin d'autotest

Un témoin d'autotest (voyant lumineux) indique si l'appareil est fonctionnel. Il est donc nécessaire de le contrôler régulièrement pour identifier une éventuelle anomalie.

Les usagers habituels du lieu où est installé un DAE peuvent être formés pour vérifier fréquemment le témoin d'autotest.

Les électrodes et la batterie

(Accessoires du DAE)

Les électrodes et la batterie disposent chacune d'une date de péremption. Il est impératif de prévoir leur remplacement avant la date de péremption. Ces accessoires pourraient ne pas fonctionner au-delà de ces dates.

Implantation

L'emplacement d'un DAE est choisi en tenant compte des limites de température fixées par le

fabricant. Ces dernières sont indiquées sur la notice de l'appareil.

Contactez immédiatement la personne en charge de la gestion du DAE si un dysfonctionnement a été identifié :

témoin d'autotest indiquant une potentielle anomalie, électrodes périmées, problème de batterie ou une dégradation de l'état extérieur de l'appareil.

Celle-ci contactera le fabricant, le distributeur ou le prestataire de maintenance.

La maintenance du DAE

En plus des contrôles réguliers, certains fabricants de DAE peuvent demander un contrôle périodique plus approfondi. Cette vérification peut être faite par l'utilisateur, le fabricant ou son distributeur ou toute autre société compétente dans le domaine.

Information batteries

Tous les DAE sont équipés d'une pile, de plusieurs piles ou d'une [batterie](#), qui ne sont pas rechargeables. La plupart du temps il s'agit de batteries au lithium. Pour le bon fonctionnement d'un défibrillateur il n'est pas nécessaire qu'il soit connecté au réseau électrique ; les batteries suffisent.

Pourquoi s'agit-il souvent de batteries au lithium ?

- La puissance des batteries au lithium est plus importante que celle des batteries alcalines,
- Elles ont un voltage plus élevé que celui des batteries alcalines,
- Elles ont une meilleure performance face aux températures extrêmes,

- Elles sont plus légères, ce qui est un grand avantage pour un appareil que l'on transporte beaucoup par exemple,
- Elles ont très peu de décharge interne et maintiennent mieux leur énergie quand elles ne sont pas utilisées.

La durée de vie dépend de la marque et du modèle et varie entre 2 et 7 ans quand l'appareil est en mode veille. Attention, cette durée de vie peut être écourtée. En effet, des éléments externes (des variations au niveau de la température par exemple) peuvent altérer la durée de vie de la batterie. Quoi qu'il en soit, votre DAE émettra un signal sonore strident pour vous alerter que la batterie est faible et qu'il faut la changer. Essayez d'éviter cette situation en remplaçant la batterie de votre défibrillateur à temps !

Toutes les informations concernant les contrôles et la maintenance figurent dans la notice d'instruction remise avec l'appareil.

-> Respectez les préconisations émises par le fabricant et n'hésitez pas à contacter le distributeur pour obtenir des informations complémentaires.

Le DAE n'a pas fonctionné correctement

Comme tout appareil électronique, un DAE peut connaître une défaillance inattendue qui le rende inutilisable.

Tout dysfonctionnement grave observé lors de l'utilisation sur une personne en arrêt cardiaque doit être déclaré à l'ANSM (matériovigilance).

Les dysfonctionnements constatés lors d'opérations de contrôle doivent être déclarés au distributeur ou au fabricant, et non à l'ANSM.

Il est important de déclarer les incidents

Les investigations menées par l'ANSM peuvent conduire dans certains cas à la prise de mesures (rappel des dispositifs par exemple).

La personne en charge de la gestion des appareils peut être l'interlocuteur pour les déclarations de matériovigilance